



AOUT 2022

Dernière
mise à jour
le : 24/06/2022

CENTRE LES PORTES DE L'ARDECHE
MEYRAS (ARDECHE)

SEJOUR NATURE
MON AMIE LE PLANETE

SEJOUR 06/11 ANS

Adresse du centre :

**Centre « Les Portes de l'Ardèche »
Route N102
165 impasse de la Jugierie 07380 MEYRAS
Coordonnées GPS :
Meyras : 44°40'57" N / 4°16'05" E**

TRANSPORT

Transport en car aller/retour entre l'accueil de loisirs de Soyons et le centre de vacances.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Déjeuner

Dernier repas inclus : Déjeuner + goûter

CONDITIONS D'ACCUEIL

Le centre de vacances « Les portes de l'Ardèche » est ancien moulinage sur 3 niveaux est situé au bord de la rivière l'Ardèche.

Le centre se compose de chambres de 2 à 4 lits avec douches et sanitaires dans chaque chambre, de 3 salles de restaurant, 5 salles d'activités, 1 bibliothèque, 1 salle de spectacle, 1 véritable chapiteau de Cirque, un parc boisé, privé et sécurisé de 2ha.

Un accès sur une plage privée aménagée de l'Ardèche est possible depuis le centre de vacances



ACTIVITES

► **Accrobranche** : découvrir la nature, c'est également se rendre compte que l'on peut développer des activités, sportives notamment, qui respectent totalement la nature, et qui se confond avec elle. C'est ainsi que les jeunes iront passer une journée dans le parc d'accrobranche situé à Jaujac (7 km du centre de vacances) pour une journée la tête dans les arbres, avec beaucoup de souvenirs à la clé !

► **Journée Pêche** : encadrés par un moniteur de la Fédération Française de Pêche, les enfants vont découvrir au cours de cette journée la richesse de la rivière Ardèche. Grâce à des ateliers pédagogiques et ludiques, les enfants vont aborder les questions de la faune, de la flore, du fonctionnement d'une rivière.

► **Une journée au Pont du Diable de Thueyts** : D'après la légende, le pont du Diable fut construit, par le Diable qui souhaitait malicieusement permettre aux garçons et filles de Thueyts de se retrouver. Autrement que pour cette légende locale, ce site remarquable d'Ardèche est connu pour son eau bleu transparente et sa magnifique plage. Le trajet aller se fera à pied pour découvrir les paysages somptueux, et le retour en car pour un repos bien mérité !

► **Des activités et des ateliers nature** : ce séjour, centré sur la nature et la découverte de l'environnement, a pour objectif pédagogique les sensibilisations des enfants à la notion d'écocitoyenneté. C'est ainsi que les membres de l'équipe d'animation proposeront aux enfants de nombreuses activités autour de la nature (confection de cabanes, land'art, construction de nids à insecte ...) et sur les gestes écocitoyens (mise en place de tri sélectif, mise en place d'un compost sur le centre de vacances ...)



ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement :

- 1 Directeur titulaire ou en formation BAFD
- 1 Animateur pour 8 enfants, titulaire ou en formation BAFA

► L'alimentation :

La vie en collectivité ne permet pas un régime alimentaire individualisé.

Cependant, en cas de régime justifié par une prescription médicale, et conformément à notre charte « Pour des accueils Laïques », nous pourrions donner à votre enfant la nourriture indiquée.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Le courrier reste pendant nos séjours un lien et un moyen de communication avec les familles extrêmement important.

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place un blog dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

La communication avec les familles, à travers l'alimentation de ce blog, est une priorité pour notre association, nous y sommes extrêmement attentifs. Toutefois, nous vous rappelons que notre équipe d'animation encadre les jeunes du matin au soir, et ne peuvent donc alimenter le blog à chaque instant de la journée. De même, nous vous rappelons que la présence ou non d'un jeune sur une série de photos n'est dû qu'au hasard, et en aucun un choix de notre part. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le téléphone du centre n'est à utiliser qu'en cas d'urgence.

Nous demandons aux familles d'enfants de – de 12 ans d'éviter les portables.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau de séjour :

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche trousseau fournie en même temps que le dossier de voyage ; à partir de 11 ans, le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir :

- chapeau et lunettes de soleil, crème solaire protectrice
- des vêtements ne craignant pas d'être salis par la terre
- chaussures fermées pour pratiquer du sport ou la marche
- un maillot de bain
- un petit sac à dos
- une gourde identifiable pour éviter un usage non-écologique de verres ou bouteilles plastiques

► **Linge :**

Les vêtements de votre enfant seront une fois durant pour les séjours de 15 jours.

Au retour, le linge rendu dans la valise de votre enfant ne sera pas nécessairement rendu lavé.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez que votre enfant revienne avec le maximum de linge, il est primordial que le linge soit marqué.

► **Argent de poche :**

Nous conseillons un maximum de 20 € d'argent de poche par semaine. Celui-ci devra être donné aux animateurs dans une enveloppe mentionnant le nom et prénom de l'enfant et le montant d'argent de poche confié.

► **Utilisation du téléphone mobile :**

En cas de problème qui serait lié à cet appareil, notamment pour vol, dégradation ou utilisation intempestive nuisant à la vie collective, la Fédération des Œuvres Laïques dégage toute sa responsabilité ou se réserve le droit d'intervenir. Nous demandons aux familles d'enfants de – de 12 ans d'interdire les portables.

► **Objet de valeur :**

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablettes, bijoux, smartphone, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.